

ÉVOLUTION DU PAYSAGE REVESTOIS

Geoportail – Tourris 1955 - 2020



Sommaire du bulletin n°73 – Février 2023

Avant-Propos.....	2
Entretien avec Sylvain Renard.....	3
Commémoration du 20 août 1944.....	19
Évolution du paysage Revestois	
Les déchets, tri sélectif, pollutions diverses, nuisibles.....	20
L'urbanisation.....	23
3 grands projets pour Le Revest.....	27
Informations légales.....	28
Comité de rédaction.....	28
Droits d'auteur.....	28

ÉVOLUTION DU PAYSAGE

Avant-Propos

Nous terminons dans ce bulletin la présentation de notre étude sur l'évolution du paysage revestois, réalisée à partir de presque 50 années d'articles de presse (de 1971 à 2019), à travers les trois derniers thèmes parmi les dix retenus pour cette exploration, à travers le temps, de notre société villageoise :

Les traditions
Le patrimoine
Les carrières
Les 3 grands projets
Les déchets

L'eau - le barrage - le Las
Le feu
Nature - environnement - arbres
Le temps qu'il fait
L'urbanisation



Carton d'invitation à la Fête de la nature du 15 mai 2022

L'évolution du paysage, nous pouvons également la vivre lorsqu'en remontant le temps, nous traversons les différents tableaux qui figurent un même lieu, peinant à reconnaître tel endroit profondément modifié par le passage d'un incendie, l'exploitation de l'homme, la repousse exubérante de la végétation, hésitant à identifier tel élément bâti et son usage, aujourd'hui à l'état de ruine.

Il en est ainsi du domaine de Tourris et de son château, acheté en 1998 par M. Gillet, enfoui dans la végétation, à l'abandon depuis de nombreuses années, gardant à peine les traces visibles d'entretien par l'intermittent pâturage de brebis et de chevaux.

Sylvain Renard y a débarqué tout jeune, venu de sa Touraine natale, armé d'une solide formation orientée vers la faune sauvage, dans l'idée de réhabiliter un espace dédié à celle-ci.

Mais il en a été tout autrement...

Il nous raconte dans un entretien comment, petit à petit, ce domaine s'est dévoilé à ses yeux et comment, en concertation étroite avec M. Gillet, au prix d'un travail de longue haleine, le paysage s'en est trouvé transformé, le domaine renouant par ailleurs avec une vocation agricole.

RENAISSANCE DU DOMAINE DE TOURRIS

Entretien avec Sylvain Renard

21 janvier 2022 au Domaine de Tourris

avec Christèle Gillet, fille de René Gillet

Patricia Aude-Fromage, Marie-Hélène Taillard des Amis du Vieux Revest

Les débuts

Sylvain : Moi déjà, je suis originaire de Touraine, j'ai fait un BEP en horticulture, en culture sous abri sur deux ans en lycée agricole, et ensuite, j'ai fait un brevet de technicien agricole niveau BAC, là c'était en aménagement de l'espace, plus orienté sur la faune et la flore ; GFS (Gestion de la Faune Sauvage) à Montmorillon, dans la Vienne.

À la base, j'étais très orienté sur la nature. J'ai passé une annonce à la fin de mes études, dans le « Chasseur français » ; mon objectif était de travailler pour un domaine, de gérer la faune, les animaux sur le domaine. Suite à cette annonce, j'ai été contacté par M. GILLET. On a eu un entretien téléphonique, il y avait ma maman derrière moi, j'avais 19 / 20 ans, j'étais majeur. Il m'a posé quelques questions qui se sont orientées vers un entretien, à mi-chemin entre Paris et Tours, il y avait Mireille et René à l'entretien et moi et mon père. À la suite de cet entretien, il m'a rappelé ; il avait déjà acheté, en 1998 je crois. C'était en tout début de printemps, en janvier / février qu'on a eu ce rendez-vous. À l'issue de ça, il m'a proposé une embauche au 1^{er} avril (1999). Poisson d'avril !!!

Je suis arrivé ici avec ma voiture et une ou deux poules avec moi. Je ne me rappelle plus si j'avais fait une visite du domaine avant.

MH : Quel était l'intitulé de l'embauche ?

Sylvain : À la base, pour faire gardien. Mais comme je ne suis pas du genre à rester derrière la fenêtre, à regarder ce qu'il se passe ... on a commencé par débroussailler. J'avais acheté un tracteur d'occasion à Tours d'un agriculteur que je connaissais, mon oncle travaillait dans le milieu agricole aussi, il m'avait conseillé un broyeur. J'avais acheté tout le matériel avant de venir et j'avais tout fait livrer ici par un transporteur. Et donc, je suis arrivé ici avec déjà du matériel. Et en arrivant ici, tout le mois d'avril... pluie, pluie, pluie...

J'ai commencé par nettoyer le hangar qui avait été occupé par une entreprise ...

MH : Formé ?

Sylvain : Oui, voilà, c'est ça ... j'ai ouvert un peu le hangar pour avoir plus de place pour ranger tout le matériel. Après, j'ai commencé à travailler, à couper, on a commencé

MH : En partant du hangar ?

Sylvain : Oui, en partant d'ici, on a commencé par ouvrir ici parce qu'on n'y voyait rien. Avec la végétation, il n'y avait aucune prairie...

MH : On ne voyait pas le château ?

Sylvain : Il y avait de toutes petites zones de 100 m², par ci par là, où les chevaux de M. Mercier arrivaient à entretenir.

Christèle : Il y avait l'allée ?

Sylvain : Il y avait l'allée mais on passait difficilement, les arbres n'avaient pas été taillés. Il y avait des arbres qui poussaient dans la chapelle, des arbres assez gros.

Il y avait une autre petite partie devant la chapelle, je ne sais pas si vous vous rappelez, qu'on appelait le cloître, avec des arches... tout ça a disparu.

Christèle : On les voit sur les photos



Mars 2003 – Chapelle, restes du cloître ↑
Vue aérienne avant réhabilitation →



Sylvain : La toiture de la chapelle avait des trous, la bergerie c'est pareil, il y avait des trous dans la toiture. En fait, le milieu était complètement fermé.

MH : La première impression ???

Sylvain : J'ai été un peu surpris que ce soit un château ; pour moi les châteaux c'était la Loire, des trucs énormes quand je suis arrivé, le château c'était genre la maison du gardien, un peu ce style là ...

Quand j'ai vu la maison du gardien, ici, ça m'a un peu surpris ... Mais bon, pour moi c'était un 1^{er} boulot, j'étais content de travailler et d'avoir ce challenge de tout nettoyer et que M. Gillet m'ait donné beaucoup de liberté et de responsabilités, d'autonomie, c'était énorme, il ne venait que le weekend et la semaine j'étais tout seul.

MH : Au départ, il voulait que ce soit dégagé autour du château ?

Sylvain : L'objectif était d'ouvrir le milieu, de voir un peu ce qu'on allait faire. Au départ on ne savait pas, on n'avait pas parlé d'oliviers, on n'avait pas parlé de vignes

Christèle : Il savait à peine ce qu'il avait acheté ... il avait cherché l'eau ?



Vers 2000 – Remise, chapelle, l'arrière du château, les cuisines, la bergerie

Le milieu, l'eau

Sylvain : L'eau, ils avaient déjà géré ça avec M. Mercier, il y avait deux puits autour du château et ils avaient déjà commencé à faire les travaux pour amener l'eau. Quand je suis arrivé, j'ai passé un mois à l'hôtel, la maison n'avait pas encore été rénovée. La priorité était de mettre l'eau dans la maison pour que je puisse y habiter.

Christèle : Qui a rénové ?

Sylvain : C'était Cipierre, Patrick Cipierre, pour le reste c'était M. Guillaume et M. Wattelet pour ce qui était eau.

Christèle : C'étaient des gens que connaissaient M. Mercier ou mon père a passé une annonce ?

Sylvain : C'est M. Mercier qui cherchait les artisans, et ainsi de suite par connaissance M. Guillaume, M. Cipierre.

MH : Et l'eau venait d'où ?

Sylvain : L'eau venait des puits, des deux puits

MH : C'était avant le captage de la source de la Ripelle ?

Sylvain : Oui.



Donc, j'ai commencé à débroussailler, à connaître le milieu parce que la région ici j'avais été un peu surpris au départ par la végétation, le risque d'incendie, le mistral et tout ça, c'était des choses complètement différentes de chez moi ; la végétation, bien sûr, méditerranéenne.

On a commencé à débroussailler, mon premier job c'était ça... pendant un an on n'a fait que ça, débroussailler, débroussailler... Des fois, je mettais la roue du tracteur dans un puits, on découvrait au fur et à mesure les choses, 17 puits on a trouvé !



Le parc, un puits

MH : 17 puits ? Vous pouvez les localiser tous ces puits ?

Sylvain : Oui, je vois où ils sont

MH : On reviendra avec une carte

Christèle : Mais on l'a la carte ! On l'a déjà sortie, ça existe, on voit les petits carrés bleus, il faudrait que je la ressorte... (Geoportail ?)

MH : Quand on fera le travail plus particulièrement sur l'eau avec Philippe Maurel, ça serait bien qu'on ait tous les puits,

Christèle : Et M. Mercier pourquoi il était là ?

Sylvain : M. Mercier, c'était l'ancien gardien

Christèle : Il travaillait pour Formétal ?

Sylvain : Oui, ou pour les propriétaires d'avant, peut-être pas pour Formétal...

Christèle : Peut-être pour les de Gasquet ? les propriétaires d'avant ?

Sylvain : Oui

MH : Mais les De Gasquet avaient tout vendu à Formétal

Sylvain : Je ne pense pas qu'il ait travaillé à l'usine... mais il est resté comme gardien, que gardien

Christèle : Il avait un restaurant M. Mercier, il était où ce restaurant ?

Sylvain : Je sais qu'il y en avait un en face

Christèle : Oui, celui-là c'était les Baudisserre, et lui c'était peut-être le bar des chênes ? Moi j'avais cru comprendre qu'il avait le restaurant en face de la route, là

Sylvain : Alors, ce n'était pas celui-là, c'était celui près des militaires

Christèle : Alors M. Mercier aurait repris celui de Baudisserre ???

MH : Ah, non, je ne pense pas

Christèle : Je crois que M. Mercier m'avait dit ... toi aussi, Sylvain ?

Sylvain : Oui, moi aussi. Peut-être il a aidé ou

Patricia : Ça, je le saurai par les chasseurs

Christèle : Et en plus, il avait des chevaux. Quand mon père a acheté, c'est lui qui a fait la 1^{ère} visite à mon père, il lui a dit, c'est ça le domaine de Tourris. Au titre de gardien, ça lui permettait d'avoir une prairie pour ses chevaux, en fait

MH : J'avais noté, quand on a vu M. Dubois (dont la famille avait des propriétés voisines), qu'il venait de Dordogne, M. Mercier, et qu'il avait eu l'ancien Bar des chênes, j'ai noté ça, l'information est à vérifier...

Sylvain : Du coup après, très vite on a voulu planter des oliviers ; donc j'ai fait une formation à la chambre d'agriculture du Var avec M. Rémi Pecoud, j'ai suivi pas mal de formations et on a décidé des variétés.

En fait, on avait souhaité être dans l'AOC pour plus tard,

Patricia : Laquelle ??

Sylvain : L'AOC Provence. Du coup il y avait l'aglandaou (verdale de Carpentras), la bouteillan, la picholine, la brun et la cayon.

La brun, c'est la variété naturelle d'ici, celle que l'on trouve principalement dans les jardins, chez tout le monde, sur Le Revest,

Patricia : Il en restait des oliviers sur l'exploitation ?

Sylvain : Non, ils avaient tous gelé, tous été arrachés, plus aucun olivier en production

Patricia : Il n'y avait plus d'arbres fruitiers. Il y avait quoi, comme essence ? des amandiers ?

Sylvain : Quelques amandiers, abricotiers, oui, ce sont les arbres qui ont le plus résisté. Tous les champs étaient recouverts par les genêts, beaucoup de genêts, le lentisque...

Christèle : On a toujours des amandiers ???

Sylvain : Des amandiers ? Oui il y en a, des sauvages

MH : Genêts, lentisque, ça peut être une végétation qui repart après le feu, est-ce qu'il y avait des traces visibles d'incendie ?

Sylvain : Oui, quelques-unes, le feu était déjà passé

MH : Sur quel secteur ?

Sylvain : Sur le secteur des Bouisses, il y avait des souches brûlées.



Avril 2002 – La végétation naturelle après l'abandon des cultures

Patricia : Le choix des variétés a été fait par la chambre d'agriculture, l'AFIDOL* ?

Sylvain : Oui

Christèle : Quand tu dis qu'il y avait plusieurs espèces, tu t'es dit on fait un champ cayon, un champ de...

Sylvain : Le cayon c'était le pollinisateur, il y en a un peu de partout dans toutes les parcelles, en fonction du vent dominant

Christèle : Comment tu as fait le choix de planter, en fait ?

Sylvain : Le cayon c'est en fonction du vent dominant...

Christèle : Tu faisais des rangées... ?



Février 2002,
plantations d'oliviers

* AFIDOL Association française interprofessionnelle de l'oléiculture

Sylvain : Parfois c'était des rangées et sur d'autres champs, en bout de champ ; souvent en bout de champ, à chaque fois il y a 3 rangées... les premières rangées c'est des cayons.

Christèle : Et pourquoi l'olivier ? Il y en avait avant ?

Sylvain : L'olivier c'est quelque chose du sud, il n'y avait pas besoin d'eau - on les a quand même irrigués au début - avec tout un réseau d'irrigation au départ, en récoltant l'eau dans les bassins, en stockant l'eau l'hiver, en s'en servant à minima, en goutte à goutte principalement dès l'année d'après.

L'eau stockée dans les bassins, le grand bassin rectangulaire, juste en dessous le circulaire, ces bassins se remplissaient naturellement. Il y avait une rigole au-dessus du grand bassin mais ça ne fonctionne plus et je ne sais pas comment ça fonctionnait auparavant.

MH : Cela fait partie des installations qu'on trouve dans les collines, où par l'observation on repérait le tracé de l'eau par gravitation et on l'orientait par ces rigoles (système d'impluvium). C'est rare de retrouver ce système de rigoles qui vient d'un sommet. On en trouve trace dans de vieux documents (de Tourris, barrage de Merle...), on en parle comme s'il y avait une ressource en eau, alors qu'on sait qu'il n'y en a pas, à part la source de La Ripelle...

Sylvain : Le sous-sol est assez argileux, l'eau ne s'infiltre pas par endroit et ruisselle beaucoup, on a été un peu embêtés quand on a planté les oliviers, l'hiver ils avaient les pieds dans l'eau, à côté des Bouisses et de l'aire de battage.

Christèle : Comment, à l'époque, le domaine avait-il de l'eau ?

Sylvain : Les puits. Ils faisaient des céréales sur les champs comme ça (argileux), sur les autres champs des oliviers. Je pense aussi qu'il pleuvait davantage en hiver. 17 puits sur le domaine, tous protégés, plus ou moins fonctionnels.

Christèle : Et la glacière ?



Janvier 2021 – La « glacière » en arrière-plan, devenue un grand bassin circulaire – Photo Cécile Di Costanzo

MH : Il y avait comme une glacière, ce ne doit pas être vraiment une glacière, pas assez de froid, ni de pente, plutôt un stockage, peut-être un relais entre La Ste Baume et Toulon...
Donc, on savait qu'il y avait des céréales, des traces d'autres cultures ? des fleurs ?

Sylvain : Pas beaucoup de vignes du côté de la Joie, de vieilles souches d'oliviers qui avaient gelé, sur des petites parcelles, pas sur les grandes ni sur les Bouisses. Sur les zones les plus pauvres, sur des petites restanques. Les restanques sont trop étroites et toujours en friche.

MH : Un travail d'étude a été fait, avec le Conservatoire Méditerranéen Partagé et une ethnobotaniste, au château de la Ripelle, qui faisait partie au départ du fief de Tourris. Il y avait des cultures d'oliviers mais aussi de câpriers, des cultures mélangées...

Sylvain : Des pois chiches aussi ? J'en ai vu des câpriers sur Tourris. Ils faisaient un peu de tout, pour être en autarcie... Et aussi du goudron pour les bateaux, du charbon, de la chaux... Mais pas de trace de four à chaux ni de charbonnières sur le domaine...

Christèle : À l'entrée du domaine, sur la gauche, il y a une grande cheminée ; un four ? une chaudière ?

Sylvain : Une ancienne chaudière pour Formétal, c'était les douches dans le local en bois à gauche, avec une arrivée d'eau, un écoulement...

Cécile : La canalisation découverte était peut-être liée avec l'évacuation des douches ?

Christèle : On a l'impression que c'est comme pour le grand bassin, une alimentation en eau par gravitation naturelle, une installation ancienne...

Rien n'a été construit depuis votre arrivée, tout était existant, rien cassé, rien créé.

La bergerie était déjà une bergerie ?

Sylvain : Oui

Christèle : Seule démolition, autour de la chapelle ...

Sylvain : Oui et aussi les constructions à l'entrée, de l'ancienne entreprise, des gros blocs de béton armés (ils faisaient des essais), après le portail vert, sur la droite, tout a été cassé jusqu'au sol, restent les fondations, tout le champ après le poulailler.

Patricia : La terre était difficile à travailler ?

Sylvain : La terre... il y a quand même du sol. Dans les parcelles cultivées anciennement, le sol est de qualité, en profondeur, mais si on descend trop, il y a l'argile !

Patricia : Des pierres ?

Sylvain : Quelques pierres, qui ne gênent pas la culture de vigne ou d'oliviers . Les céréales, surtout autour des Bouisses, et ici (prairie devant le château).

MH : La végétation trouvée était de la repousse sur sol cultivé ?

Sylvain : M. Mercier avait beaucoup débroussaillé pour ses animaux, il avait même fait venir une moissonneuse-batteuse pour récolter ses céréales, sur les champs de la Joie (ruine à droite du pigeonnier).

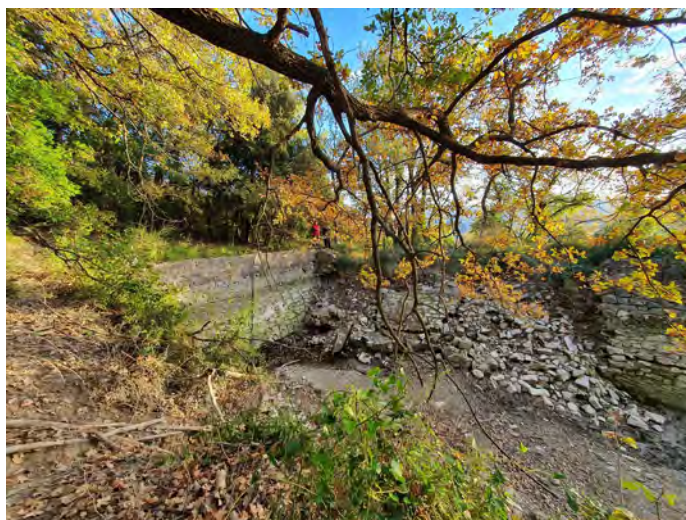
Il restait des traces de cultures précédentes, c'était relativement facile à travailler.

Pour le rendement, les oliviers étaient jeunes, des plants de 3 ans, de 60 cm de haut.

Mais il a fallu beaucoup drainer, faire des caniveaux autour des champs. En hiver, quand il pleut, il y a beaucoup d'eau ; les oliviers n'apprécient pas.

MH : Il n'y a pas d'eau permanente mais beaucoup de ruissellement, en hiver, d'où l'importance des lieux de stockage, des systèmes de circulation d'eau.

Sylvain : L'eau, on en perd énormément, c'est impressionnant, on pourrait en faire des lacs...



Novembre 2020 – Le grand bassin rectangulaire – Photo MHT

Patricia : Et avec les voisins ?

Sylvain : Des difficultés avec les chasseurs qui s'étaient approprié le site laissé à l'abandon pendant plus de 20 ans. Il a fallu leur faire comprendre que le domaine avait été racheté. À la base, mon objectif était de mettre des faisans... Je me suis dit : « si je leur mets en plus des faisans... » Je n'ai pas pu à cause des chasseurs. Il y avait des postes de chasse, des cartouches partout.

Christèle : Ils viennent encore et ça régule les sangliers.

Sylvain : Il y avait aussi les chasseurs de grives, mais le domaine changeait et petit à petit... Il n'y a pas de heurts particuliers.

Christèle : Les chasseurs disaient être chez eux, mais il y a eu avec mon père discussion autour d'une table et des accords établis, puis une bonne entente. Restent des postes pour sangliers.

Patricia : Quelle est la faune ?

Sylvain : Sangliers, blaireaux, renards, fouines en pagaille, chevreuils (installé depuis peu, il n'y en avait pas au début, et maintenant de plus en plus), loup, grives, des petits oiseaux, hibou, grand-duc, moyen duc, petit duc, un circaète .

Quelques chats sauvages qui ont décimé les lapins de garenne.

Les cultures

Les Oliviers

Sylvain : Pour les oliviers, nous sommes à 400 mètres d'altitude, l'hiver est froid, le printemps et l'automne pluvieux, ce qui freinait un peu leur croissance. La vigne est plus rustique ; avoir les pieds dans l'eau durant l'hiver ne la dérange pas. L'humidité gêne pour les oliviers.

MH : Dans les Alpilles, c'est drainé par les pentes et les plantations ne se font souvent que sur un côté, à l'exposition sud.

Sylvain : Les oliviers plantés, 2500, la première récolte a eu lieu en 2005, au bout de quatre ans. Les olives ont été apportées à un moulin, chez Guiol, à La Farlède, puis au Moulin Partégal ensuite, puis au Moulin Esquirol, au Pradet.

Christèle : Pourquoi ne pas avoir produit l'huile sur place ? Pourquoi apporter les olives au moulin ?



20 février 2002

Sylvain : Au niveau du matériel, c'est plus onéreux, c'est moins facile que la vigne, il faut plus de connaissances que pour le vin.

Christèle s'occupe de la vente de l'huile. L'huile n'a jamais été vendue avant 2019, le moulin rachetait l'huile produite, sauf celle de consommation personnelle.

C'est Eric (Dufour) qui a dessiné l'étiquette des bouteilles d'huile d'olive.

Sylvain : Les olives sont récoltées de novembre à décembre, en mélange de vertes et noires ; au départ cela donne une huile fruitée puis à la fin, douce. La première à être mature, c'est la brun (octobre novembre).



Récolte des olives, 30 novembre 2021 – Photo MHT

Il y a quelques oliviers de table aux Bouisses, deux trois qui n'ont pas tous pris. La Bouteillan et la Picholine donnent des olives de table.

La vigne

Sylvain : M. GILLET m'a proposé de faire de la vigne ; je suis allé au lycée agricole de Hyères, en formation avec M. Eric Dufour, avec qui j'ai sympathisé. J'ai fait la plantation avant, en 2002, 2003, et ensuite la formation pour cette culture qui demande beaucoup d'entretien.

Il y avait eu quelques erreurs mais pas trop, parce que j'ai été bien conseillé par le pépiniériste ; syrah, mourvèdre, grenache et roll, plantés en parcelles définies sur une zone en hauteur, avec plus de cailloux, beaucoup plus drainée, exposition plein sud.

Première petite production au bout de trois ans : 250 litres mis en fût de chêne directement. On avait une petite cuve inox, on était allés en Italie, avec Eric et René, pour acheter du matériel : un pressoir...

Première récolte à boire entre amis, puis on a légalisé la production pour pouvoir augmenter le vignoble. C'est devenu une grosse production qu'il fallait labelliser. Il y a eu plusieurs intervenants (Jean-François Guillaume puis Bertrand qui a pris mon relais) pour la vinification jusqu'à l'arrivée d'un vigneron (Jean-Luc en 2018), pour obtenir une meilleure qualité.

La vinification du vin, c'était une belle expérience. J'avais appris et il y avait Eric (Dufour, anciennement professeur et directeur de la cave coopérative de La Londe) qui me conseillait et m'aiguillait ; on a fait une bonne équipe !

Christèle : Tous les ans, M. Dufour venait pour accompagner Sylvain dans la conduite de la vigne et la récolte. Et au bout de vingt ans, mon père a voulu faire un meilleur vin encore et prendre un viticulteur.

Depuis, il y a 2ha de vignes, ce qui représente entre 7 et 10 000 bouteilles par an ; au départ, 80% de rosé, puis on est allés vers un équilibre entre rosé, rouge et blanc. On a des parcelles dédiées au blanc (Chardonnay).

Sylvain : On a même essayé de faire du champagne...

Christèle : On a en projet que les terres passent en côtes de Provence en 2023 ou 2024, sans changer quoi que ce soit. Possibilité d'étendre jusqu'à 30ha (INAO). Aujourd'hui, on est en appellation IGP (Indication Géographique Protégée).

Christèle : Au début, la vente du vin était au domaine ou dans les magasins de M. Gillet en région parisienne. Aujourd'hui, la vente se fait très peu au domaine (en cartons), mais principalement sur les foires ou au marché de La Valette le samedi matin, et par des revendeurs en épicerie...

Sylvain : Il y a aussi quelques pieds de vigne de table, mais il faut plus d'eau parce que les fruits sont plus gros.



Plantations de vignes : avril 2002 / mai 2003

MH : Et comment améliorer la terre ?

Sylvain : En apportant de la matière organique. Le domaine est considéré en agriculture raisonnée.

Christèle : C'est faisable en bio, mais contraignant. Il faut changer le matériel et pendant deux ans ne rien récolter.

Sylvain : Aujourd'hui je suis pour, c'est sûr, mais je n'ai pas appris le bio à l'école. On était plus sur une production quantitative que qualitative.

Les difficultés rencontrées, c'est la mouche de l'olivier, l'oïdium et le mildiou pour la vigne.

Mais c'est faisable aujourd'hui, avec les nouvelles techniques, les nouveaux produits, la biodynamie et les nombreuses recherches menées.

Animaux

Sylvain : Un temps, il y a eu des chèvres pour nettoyer le terrain, pour entretenir, mais c'était beaucoup de travail avec la traite, les fromages. Puis jusqu'à 75 brebis (des Mourérous, une race typiquement provençale) ; les ânes, c'était après moi.

Il y a eu des marcassins tombés dans un bassin, à qui on donnait le biberon. Une « pouponnière » a été installée dans la bergerie, pour les agneaux et les marcassins.

Je suis resté de 1999 à 2008, seul mais avec des saisonniers, parfois 1 à 2.

Permis tracteur d'office avec la formation agricole. Je ne me suis jamais occupé des bâtiments.



MH : Et les poules ???

Christèle : Sylvain avait son potager, tout était bien entretenu, les poules à l'abri.

Sylvain : Il y avait une grande volière à l'entrée, avec des faisans. Mais j'ai eu un gros problème avec les fouines, j'en ai piégé !! une quantité impressionnante... j'avais posé une clôture électrique...

Arbres

MH : Il y avait dès le départ une zone avec des arbres d'ornement, sur le côté du château, vers le chai actuel...



Sylvain : Oui, des parcelles avec des arbres d'ornement, centenaires, séquoias, cèdres, pins parasol, pins d'Alep, plusieurs variétés de sapins, sûrement plantés par la famille De Gasquet.

Quelques arbres plus que centenaires.

Ruines, traces

MH : Y avait-il des traces anciennes d'enclos pour les animaux ?

Sylvain : Il y en avait peut-être, mais cela a été détruit par la végétation. Pour les Bouisses, il y avait encore un peu de toiture quand je suis arrivé, Le Ménage, non (découverte d'un four, d'une citerne). Pas d'objets particuliers trouvés, des grenades dans les puits, vues avec M. Guillaume en les nettoyant.

Pas de meubles non plus dans les maisons, cela avait déjà été visité (Les gens vont souvent à la Vieille Valette avec des détecteurs de métaux, trouvent des boutons...)

Christèle : Dans le château, il y aurait eu une prison (dans un texte ancien) et l'enclos du cimetière à l'arrière du château.

Sylvain : On l'avait nettoyé mais il ne me semble pas y avoir vu des pierres

MH : Les corps auraient été déplacés à la Révolution

Christèle : Des gens sur le marché m'ont raconté qu'avant les voitures passaient sur le côté gauche du château, sur le chemin communal, certains venaient apprendre à conduire là... Y a-t-il des traces ?

Sylvain : Non, c'était complètement fermé de ce côté-là.

Souvenirs marquants

Christèle : Y aurait-il une anecdote ???? un truc dont tu te souviennes ?

Sylvain : Ah oui ! La visite de la grotte... le gouffre de la Ripelle.

J'ai participé à l'installation des gros tuyaux pour le captage de la source...

Christèle se souvient d'avoir été à la source, à pied avec Sylvain, en partant des pylônes.

MH a essayé de descendre en suivant les conduites, mais à un moment donné « il y a trop de végétation et c'est pentu... le gouffre de la Ripelle n'est pas loin... sur la gauche en descendant. »

Sylvain : Oui, il y a une entrée et une sortie

MH : Le Gouffre de la Ripelle et le Puits des loirs



Sylvain : Sacrée expérience en spéléo !
Avec une équipe qui était passée là et je leur avais demandé si je pouvais aller avec eux.

Travaux d'aménagement, de rénovation

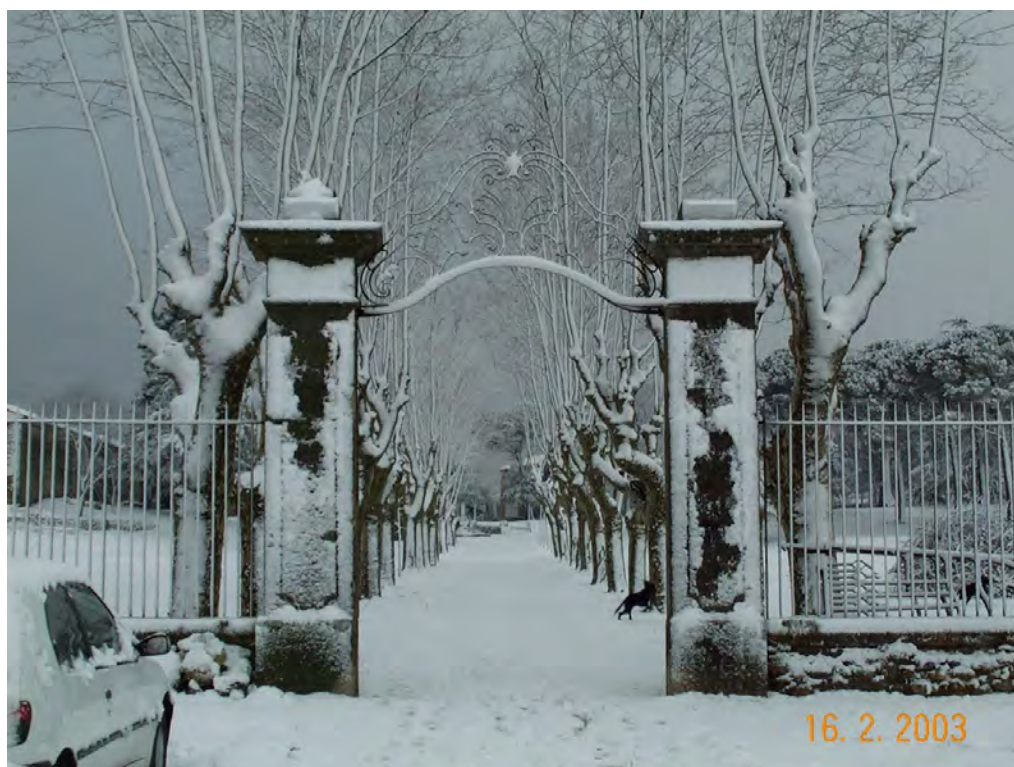
Sylvain : On a fait aussi toutes les tranchées électriques, c'était pas mal de boulot, il n'y a pas de pylônes, on a tout enterré l'alimentation électrique.

Il n'y a pas de tout-à-l'égout, mais une fosse septique d'origine, on en a mis une au château, une au studio. Il y a trois cuves aujourd'hui.

MH : Et les murs de restanques, ont-ils été remontés un peu partout ?

Sylvain : Non, pas d'intervention sur les restanques sur l'ensemble du domaine, elles ont été refaites dernièrement juste autour du château, et les deux tourelles près du grand portail ont été refaçonnées.

M. Jean a refait au fur et à mesure toutes les restanques par la suite. Les montants du grand portail ont été écartés - autrefois ils laissaient passer les charrettes - et l'arche au-dessus est démontable pour laisser passer les camions de pompiers. La grille existait mais tout a été refait.





La grande allée de platanes – Mai 2003

Paysage

MH : Pour décrire avant/après, quels sont les gros changements, les évolutions ?

Sylvain : On a ouvert tout le milieu, ça fait comme une vallée, nettoyée et ouverte. Il y a encore des restanques devant, des friches, des petites surfaces. C'était sûrement encore plus ouvert, plus habité et tout était exploité.

Christèle : Et les promeneurs ?

Sylvain : Très peu de promeneurs quand je suis arrivé, surtout des chasseurs.

Christèle : Le chemin communal est devenu fréquenté, pourquoi ? Avant il n'y avait pas grand monde qui passait au pied du château.

Sylvain : Peut-être que le fait de nettoyer, de rénover a attiré plus de monde...

Patricia : La randonnée s'est développée, avant les gens n'allaient pas trop marcher, d'ailleurs les comportements de certains sont parfois incorrects.



Sylvain : Une fois il y a eu plein de monde, le jour où il y a neigé ici, la route était pleine de voitures ; les gens jouaient, il y avait 30 cm de neige, c'était impressionnant.

Hiver 2002-2003

MH : Sur la commune, presque tous avaient des vignes et faisaient de la « piquette », sauf au domaine des Marlets qui a fait une tentative de vignoble dans les années 60.

Patricia : On faisait plutôt des fleurs, jacinthes, narcisses, œillets vendus au marché d'Ollioules, des bulbes sur les restanques en plein champ. Tous mes aïeux vivaient de ça. On complétait avec des pois chiches, des légumes secs et des arbres fruitiers.

MH : Et des vergers sur le domaine ?

Sylvain : Il restait un seul cerisier, des abricotiers, des figuiers (trois, signe de présence d'eau, même profonde). Un sur la fosse septique de la maison du gardien, un figuier a poussé dans un mûrier, on ne voyait que les racines qui se sont transformées en tronc. L'allée de mûriers (pour l'élevage des vers à soie) a été retaillée. Ils ont repris de la vigueur. Il y avait autrefois une magnanerie à l'emplacement du Goudron.



Février 2003

MH : L'allée de mûrier va de l'ancienne auberge de Baudisserre jusqu'au Goudron et était prolongée jusqu'à la grille d'entrée du château.

Sylvain : Il y avait aussi l'allée de platanes qui mène jusqu'au château. Ils n'ont pas beaucoup poussé en vingt ans, ici la végétation souffre, ils étaient déjà anciens. La dernière impression, c'est vraiment l'ouverture du paysage, le milieu qui s'est réouvert, avec le vent qui passe davantage...



Le paysage du domaine de Tourris s'est transformé en quelques années ; passé d'une friche abandonnée au renouveau d'une exploitation agricole, d'un milieu complètement refermé à une vallée ouverte.

NB : Toutes les photos non identifiées nous ont été remises par Sylvain Renard et Christèle Gillet

Commémoration du 20 août 1944

Le 20 août 2022, à l'occasion des cérémonies qui se sont déroulées au Revest en présence des anciens combattants, Enzo Maurel a pris la parole dans un long poème dédié aux libérateurs du village, à ces hommes venus de l'autre côté de la Méditerranée pour rendre leur liberté à des hommes et des femmes d'une autre terre, et qui constituaient le 3^e Régiments de Tirailleurs Algériens.

*De l'autre côté de la Méditerranée,
Du haut de mon rocher d'Alger, vue sur mer,
À son pied on ne cesse de l'imaginer,
Soupçon de corruption entre mer et terre,
Esprit s'échauffant à travers les cheminées,
Cette belle je l'aime avec un goût amer,
Cette belle m'est inconnue mais que je l'aime,
Est-elle une réalité ou un mirage ?
Munch s'écria : voici la peste de l'homme.
Des bateaux quittent le rivage vers le large,
Cette belle portait une robe avec un chrysanthème,
Belle à l'âme tuée par des sauvages
Crise existentielle à son paroxysme,
De l'autre côté de la Méditerranée,
Résonne une mélodie dysharmonique,
Un lieu où chaque être semble être condamné,
À tort ou à raison d'appartenance ethnique,
Des Lumières en veille face à l'obscurantisme,
Les bateaux alertent le port de leurs départs,
Terre de ma mère disparue sous le brouillard,
Envolée de destins humains vers l'inconnu,
Un périple sans sirènes, visages nus,
Nu d'assurance, nu de courage, vierge...
Des jeunes hommes malchanceux dans la fleur de l'âge !
Des générations sacrifiées pour les nations,
Combattants exaltés par leur fascination,
D'un cri rageur que l'on entend jusqu'à Paris,
Afin que la France retrouve sa patrie,
Des hommes débarquent sur les champs des cigales,
Bercés par l'atmosphère étouffante du Var,
Où l'existence semble tenir au hasard,
Des armées orchestrées par l'instinct de survie,
Où serait donc passé ce goût de la vie ?
S'est-il envolé au-dessus des étoiles ?
Alors fabrique-moi un avion avec des ailes,
Pour atteindre le sens réel de l'existence,
Perdre l'innocence, prendre la souffrance,
Ce 15 août, j'exprime la douleur de l'horreur,
La mer pleure du sang, pas une goutte de bonheur,
Plus de plage rouge ! Plus de plage rouge !
Ce ne sont que d'anciens enfants qui nagent,
De nombreux hommes donnant leurs corps à la mort,
Nous survivrons jusqu'à libérer les Maures,
Nous survivrons jusqu'à libérer le Revest
Nous survivrons jusqu'à libérer tous les êtres !*



Photo Claude Serra



Insigne du 3^e Régiment de Tirailleurs Algériens

Texte © Enzo Maurel - Tous droits réservés

ÉVOLUTION DU PAYSAGE REVESTOIS

Les déchets, tri sélectif, pollutions diverses, nuisibles

"Dans les agglomérations, l'usage des machines parlantes telles que les postes à transistor est interdit sur les parties du domaine public ... à moins que ces machines ne soient utilisées avec des écouteurs."

Ainsi Édouard Fousse relayait-il en 1973 les recommandations de la municipalité à l'encontre de la principale source de nuisances quotidiennes à l'époque : **le bruit**.



La lutte contre le bruit - Var Matin, 14 août 1973

Certes, il y a bien d'autres **pollutions, industrielles**, engendrées par les dépôt de déchets de ce type à Malvallon (1976), par l'activité de la carrière de Fiéraquet (1983) ou encore par la décharge de Tourris et les risques qu'elle fait courir par ruissellement et infiltrations à l'eau de la retenue de Dardennes (2011).



La pollution un problème difficile à résoudre - Var Matin, juin 1983

Mais il y a aussi ce qui semble être une tradition revestoise si ce n'est varoise : **les décharges sauvages** qui défigurent la colline en tous lieux, parfois même très reculés, (1977 aux Favières, 1988-*Et volent les épaves*). Cette coutume déplorable a la vie dure et perdure malheureusement encore aujourd'hui (2003-2011 à Tourris, 2015-*Des dépôts sauvages en constante augmentation*, 2017-*La colline défigurée*...), ulcérant chasseurs et randonneurs qui en découvrent de nouvelles semaine après semaine (2017-2018), malgré le **tri sélectif** organisé (1998), le **collectage des encombrants**, l'accès aux **déchetteries**.

LE REVEST

La colline défigurée par les déchets sauvages



Sans scrupule, toutes sortes de déchets sont déposées sur les abords de routes et des chemins communaux.
(Photo C. S.)

Comme chaque jour, la police municipale fait sa ronde sur les routes et les chemins communaux. Arrivée sur la route de Tourris sous la carrière du Revest avec un panorama à couper le souffle sur la rade, les abords, eux, offrent leur spectacle de désolation : rondins de palmiers certainement infectés du charançon rouge, matériaux en tout genre, pneus de camions, pièces mécaniques et huiles de moteur, meubles ; gravats, tôles ondulées... Même désastre un peu plus loin sur le chemin des Olivières et plus bas dans la vallée, sur le chemin de la Moutte après le quartier de la Ripelle. « Ces déchets n'ont pas été jetés depuis un véhicule de particulier. Regardez la quantité. Nous soupçonnons ces déchets de provenir de chantiers de particuliers à qui on facture leur enlèvement et qui finissent en tas d'ordures sans payer leur retraitement à la déchetterie municipale. Nous conseillons fortement le particulier qui fait faire des travaux chez lui de demander à l'entrepreneur un reçu de bordereau d'élimination délivré par la déchetterie. Cela prouvera que le particulier a bien payé pour l'enlèvement de ses déchets et qu'ils ne se retrouvent pas à polluer la colline », conseillent les agents de la police municipale. Les contrevenants risquent mille cinq cent euros d'amendes et la transmission du procès-verbal au procureur de la République sans oublier les protestations des chasseurs excédés par ces attitudes.

C. S.

La colline défigurée par les déchets sauvages - Var Matin, 16 février 2017

Combien de fois les enfants des écoles, des centres de loisirs, ont-ils été sollicités pour des opérations de ramassage et de nettoyage sur le territoire de la commune ? 1994, 1998, 2001, 2005, 2007...

Le Revest

Le grand nettoyage d'Aladin

Les membres de l'association ont travaillé en collaboration avec les Excursionnistes toulonnais



Au Revest, les jeunes de l'équipe Aladin.

Un grand coup de balai vient d'être donné dans les décharges sauvages des sites collinaires du Revest. L'équipe Aladin de Claude Hennequin, en collaboration avec les Excursionnistes toulonnais et les élèves de l'école primaire, ont entrepris de nettoyer les abords du C.D. 448 et du G.R. 51, à l'occasion du critérium des randonneurs Louis-Henseling.

cette opération a reçu le renfort des services municipaux. Pendant trois jours, tous les participants ont assaini les coins les plus pollués en les débarrassant des monstres, carcasses, pneus et autres gravats qui enlaidissent le paysage.

Le jeudi 10 mars, les écoliers de C.E.2, C.M.1 et C.M.2 et leurs maîtres sont entrés en action sur le tracé du G.R. 51, concentrant ainsi sur le terrain les actions de sensibilisation d'Aladin, effectuées en classe par des projections de films et photos.

L'opération Aladin a été clôturée par un apéritif



Les élèves de l'école primaire participant à la sauvegarde de l'environnement.
(Photos M. S.)

Le grand nettoyage d'Aladin - Var Matin, mars 1994

À croire que les adultes, en dehors des pêcheurs et bénévoles qui d'année en année effectuent le nettoyage des berges du lac, ces adultes qui jettent inconsidérément tout et n'importe quoi dans la nature, ne se sentent pas vraiment concernés par la préservation de leur environnement...

Force est de constater que les **nuisibles** ne se limitent pas aux termites (2001) et autres chenilles processionnaires (2006-2007)...

M-H. T

le revest Var-Matin - samedi 3 février 2007 - page 4

■ pollution

Les chenilles investissent l'école

Qu'elle est agréable cette école pimpante qui se love sous une pinède. Oui mais voilà, quel désagrément de constater qu'elle est régulièrement infestée par la chenille du papillon *Thaumetopoea*, plus communément appelée chenille processionnaire.

Les pins de l'école sont envahis de ces boules blanches, duveteuses, brillantes comme de la soie au soleil.

Un problème récurrent

Les services techniques de la ville depuis deux mois tentent d'enrayer l'invasion. Le maire Ange Musso a fait appel à la société Azur Electricité qui a prêté un véhicule nacelle pour détruire les cocons en hauteur.

« Mais au-delà de dix mètres

on ne peut plus intervenir. Si l'aire de l'école est traitée, on ne peut intervenir dans les propriétés mitoyennes. » Il est vrai que l'école est cernée de pins porteurs de nids de chenilles, juchés très haut, inaccessibles.

Faudrait-il couper les arbres? Pour Laurence Leca, directrice de l'école, « le problème est récurrent. Chaque année des enfants sont touchés et font des allergies. Même sans contact avec les chenilles, ils peuvent respirer les poils urticants transportés par le vent. »

La médecine scolaire veille tout particulièrement à ce problème. Le docteur Françoise Carli, qui intervient à l'école du Revest, précise : « les cils, même transportés par le vent, sont allergisants.

Dans les cas graves et pour des sujets présentant un terrain allergique, ces poils urticants peuvent déclencher un œdème de Quik. »

150 nids détruits, la chasse est ouverte

Le traitement normal des enfants atteints s'effectue à la demande des parents et en liaison avec le médecin traitant, par protocole; les médicaments sont donnés à l'école.

Quant aux services techniques, qui ont déjà détruit quelque 150 nids, ils poursuivent la lutte en traquant les nouvelles niches et en induisant de glue les troncs des pins dans la cour pour éviter le déplacement des processionnaires.

M. S.



Yannick Sannino, chef du service technique de la municipalité, a détruit 150 nids de chenilles processionnaires dans la cour de l'école. Il poursuit la lutte en enduisant le tronc des pins de glu afin d'empêcher leurs déplacements.

(Photo)

Les chenilles investissent l'école - Var Matin, 3 février 2007

L'urbanisation

C'est au tournant des années 70 que les paysages revestois commencent à engager leur mutation. Notre série d'articles débute en novembre 1974 avec l'éclairage des avenues Charles de Gaulle et des Poilus. Tout un symbole ! Et pour marquer cette entrée dans la modernité, l'inauguration fut fêtée en grande pompe si bien que l'on se demande comment les invités ont tous pu entrer dans le Groupe revestois pour l'apéritif d'honneur : la municipalité, le député, les gendarmes, le curé, EDF et les Ponts et Chaussées, les sapeurs pompiers, les écoles, les anciens combattants, les majorettes, le Comité des fêtes, la section de Karaté... L'événement est d'envergure et justifie amplement le déplacement de tout ce monde.

le revest

4-12-74

QUE LA LUMIERE SOIT...

... Et la lumière fut. C'est en effet, vendredi 29 novembre à 18 h qu'a eu lieu l'inauguration de la première tranche de l'éclairage public sur les plus grandes artères de notre commune. Les avenues Général-De-Gaulle, des Poilus, les Chemins-de-la-Salvate, du Colombier, de l'Oratori.

Des invitations avaient été adressées à de nombreuses personnalités pour cette cérémonie.

Dès 18 h, après que les personnes présentes eurent admiré l'efficacité de cet éclairage, tout le monde se rendit dans la grande salle du groupe revestois où un vin d'honneur était offert par la société Azur-Electricité qui avait réalisé les travaux.

Nous avons noté au passage la présence de notre maire le Dr Charles Vidal et son conseil municipal ; le député Simon-Lorière, de madame Talamoni, directrice de la société Azur-Electricité, accompagnée de son époux ; de Mme Giraud, directrice de l'école de Dardennes ; de MM. Giustiniani, représentant M. Rouaze, sous-préfet ; Decourt, représentant l'E.D.F. ; Gomez, représentant le maire de Toulon ; Sagne, du service technique ; Puccini, du service architecture ; Saint-Germain, du service électrique ; Morel, conseiller municipal de La Valette ; Combe, de l'Approvisionnement électrique ; Eude, curé de la paroisse du Revest ; Parent, conducteur de travaux ; Henri du service technique de la mairie de La Garde.

Les Ponts et Chaussées étaient représentés par les ingénieurs Santamaría, Sens, auxquels s'était joint le surveillant de travaux, Zunino. La gendarmerie nationale était représentée par l'adjudant-chef Roux, accompagné d'un trio de gendarmes. Le corps des sapeurs-pompiers était représenté par le commandant Tonja.

Parmi les présidents de groupement : M. J. Jules Verne, du syndicat contre les nuisances ; Lelong du C.F.L. ; Allavena de la société des écoles laïques ; Mediani, du groupe revestois ; Taupin, des anciens combattants de Verdun ; Barry, de la section karaté ainsi que Mmes Sola des majorettes revestaises, et Nicole Moggia, du comité des fêtes dyla Saint-Christophe.

C'est devant cette magnifique assemblée que le maire avec son talent habituel, allait prendre la parole :

« Monsieur le député, mesdames, messieurs, je suis comblé, dit-il, de tout l'honneur que vous me faites d'avoir répondu à notre à notre invitation, et je vous en remercie.

Notre vieille et pittoresque commune n'était à l'époque celto-ligure habitée que par une petite peuplade de gens qui appartenaient à la famille des Comoni. Cette famille au cours des siècles s'est agrandie, en même temps qu'elle transformait notre village, qui au cours de sa vie a subi des malheurs, des invasions, celle des Sarrasins par exemple qui ont construit la tour qui est à son sommet. Nous en arrivons ensuite à l'ère républicaine où chaque représentant officiel a apporté quelque chose pour l'améliorer. Ainsi, jusqu'à ce jour, où nous avons le plaisir de voir la fée lumière éclairer nos principales artères. Cela a été un travail de longue haleine auquel le conseil municipal avait décidé d'aboutir, et je dois adresser une mention spéciale à notre benjamin M. Chiarlone qui s'est particulièrement dépensé.

J'adresse mes remerciements à la mairie de Toulon qui nous a permis avec l'aide de M. de Saint-Germain, et à la mairie de La Garde, avec l'aide de M. Henri d'élaborer les plans de cette réalisation dans les normes actuelles.

A madame Talamoni, directrice d'Azur-Electricité, ainsi qu'à ses collaborateurs qui ont su mener ce travail avec diligence et compétence.

Nous en sommes très satisfaits. Je lève mon verre à la santé et à la prospérité de notre commune qui de plus en plus devient un havre de repos à vocation touristique pour le plus grand bien de tous ceux qui dans nos baies viennent parcourir chemins et sentiers.

M. le maire, donne ensuite la parole au député Simon-Lorière, qui signale que ce n'est pas une faveur de prendre la parole après le maire du Revest. Il indique toutefois qu'il tenait particulièrement à être présent à cette cérémonie, malgré qu'il ait passé la nuit à la séance de la Chambre pour le débat sur l'avortement, et qu'une blessure au pied le handicapait quelque peu. Après avoir constaté comme tous, l'évolution qui est en cours dans notre commune, il signale à l'assemblée que la position de l'homme politique la plus attachante, et la plus agréable, n'est pas celle du député, ni celle du conseiller général, mais bien celle du maire qui chaque jour, vit avec ses concitoyens, et peut suivre l'évolution des réalisations ou des projets en cours. Je suis bien placé pour le savoir, car je suis moi-même maire d'une petite commune qui a des problèmes identiques à la vôtre. Il termine en adressant au maire et à son conseil municipal des félicitations pour cette réalisation.

Cette amicale réception prit fin vers 20 h, et chacun rentra chez lui sous le faisceau des lumineux projecteurs.

E. FOUSSE

AMICALE LAÏQUE

Notre assemblée générale du 19 octobre a émis le vœu que l'amicale laïque étende ses activités au hameau de Dardennes.

A cette intention, une réunion d'information aura lieu à l'école de Dardennes le mardi 10 décembre à 18 h 30. M. le maire sera présent.

Amis de l'école laïque du hameau, parents d'élèves, notre bureau vous esere nombreux pour qu'après la discussion sorte une équipe renforcée capable d'organiser dans la commune entière des manifestations au service de tous dans le meilleur esprit laïque.

HYMENEË

Samedi 30 novembre, à 16 h, a eu lieu le mariage de M. Pierre Loiset, avec une charmante Revestoise, Mlle Madeleine Chiappini.

C'est M. le maire qui a procédé à cette union, selon son habitude, il n'a pas manqué de souligner le plaisir qu'il avait à unir la fille d'une vieille famille revestoise au charmant garçon de son choix.

Il leur souhaite ses meilleurs vœux de bonheur et présente ses félicitations aux familles.

L'élégant cortège que notre salle de mairie n'avait pu accueillir en entier, s'est ensuite rendu à l'église Saint-Christophe où M. le curé Eude a célébré le mariage religieux.

E.F.

Que la lumière soit... Édouard Fousse - Var Matin, 4 décembre 1974

...Et elle se termine en février 2008 par l'errance d'un berger et de ses 400 moutons, chassés du Domaine de La Touravelle car il n'avait pas demandé l'autorisation à temps au Conseil Général ! Il explique son parcours pour un combat d'un autre âge partant de Collobrières, Pierrefeu, Solliès-Pont, Solliès-Toucas, La Farlède... « Partout où je mets les pieds pour chercher eau et nourriture, je dois m'enfuir ».

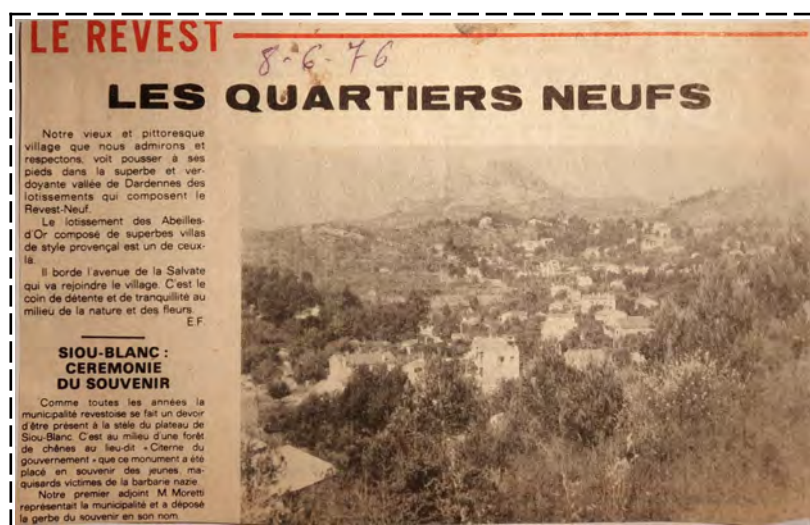


Extrait de *Le Revest : un berger et ses 400 moutons en sursis*. Mathieu Dalaine - Var Matin, 21 février 2008

Entre ces deux dates, Le Revest entre dans une nouvelle ère.

Les ZAC et les lotissements sortent de terre : en 1976 les « Abeilles d'Or » à La Salvatte, en 1978 lotissement au quartier de l'Oratoire, en 1980 déclassement en zone d'urbanisation future (NA) des terrains au quartier Notre-Dame, 1981 la ZAC de La Grenette, 1982 le lotissement du Vallon des Oliviers et le lotissement Impasse de la Luzerne au village.

Les routes sont redimensionnées en même temps qu'on viabilise les lotissements pour tenir compte de l'augmentation de la population.



Édouard Fousse - Var Matin, 8 juin 1976 ↑ 15 janvier 1978 →

Les infrastructures destinées à l'accueil des habitants deviennent nécessaires : 1977 nouveau groupe scolaire à La Salvatte, 1978 nouvelle école maternelle au village, 1980 rénovation du stade de la colline, 1984 avant projet de la Maison des Comoni et extension du cimetière, 1988 création du jardin public, 2007 rénovation du parking Jean Moulin et 2008 création de la crèche.

Le Revest 27-1-80

Réfection du stade de la Colline

Notre stade municipal, implanté en pleine nature, vient d'être remis à neuf.

D'importants travaux ont été exécutés pour niveler le terrain. Des apports importants de sable l'ont rendu plus souple et mieux adapté pour les matches qui s'y déroulent.

NOTRE PHOTO :
Les équipes de l'E.S.R.M. s'ébattent avec plaisir sur le terrain nouvellement conditionné.



Var Matin, 27 janvier 1981

Le Revest

Rénovation Urbanisation



Un vieux chemin de terre au fond d'un vallon bordé par la verdure, les oliviers, les pinèdes, longé par un ruisseau qui draine les eaux pluviales des monts jusqu'à la rivière, son nom : chemin du Val-d'Arde. Uk est le trait d'union entre le hameau et le village. Il y a un peu plus d'un siècle, il était encore fréquenté : habitants, charettes, troupeaux l'empruntaient. C'était un chemin plein de vie et de charmes.

Les nécessités de la modernisation dans le domaine de l'urbanisme vont redonner une certaine activité à ce chemin qui était quelque peu tombé dans l'oubli, que seuls promeneurs et excursionnistes du dimanche parcouraient avec plaisir, sans courir le

risque d'être dérangés dans leur parcours par un engin quelconque. Hélas, il faut vivre avec son temps. La municipalité a décidé de faire passer dans la partie initiale de son tracé, un collecteur d'assainissement et par voie de conséquence de l'élargir de six mètres.

Cela donnera satisfaction à tous les riverains qui n'auront plus à utiliser leurs fosses sceptiques qui deviennent déficientes à la suite du temps.

Le petit chemin de terre aura vécu avec lui seront partis charmes et poésie qui comblaient les amoureux de la nature. Ainsi vont les choses, modernisation oblige.

Var Matin, 22 avril 1981

Le Revest V.M.R. du 10.04.88

Le maire cultive son jardin



Un jardin peloué et aménagé, offre désormais ses charmes aux habitants... et aux touristes potentiels.

Sans tambours ni trompettes, c'est ainsi que vient d'être inauguré le jardin public, par le D^r Vidal, accompagné de quelques membres de son conseil et de quelques amis.

Selon la tradition, le ruban tricolore fut coupé sous l'œil de nombreux bambins qui piaffaient d'impatience.

Dans son petit discours rétrospectif l'historique de cette réalisation, M. le maire rappela la difficulté pour obtenir le terrain et les regrets de n'avoir pu offrir plus tôt cet agrément à

ses concitoyens. Le jardin peloué est aménagé et comprend des jeux pour les enfants, un bassin, une fontaine, des bancs et des tables et sera doté très prochainement de tables de ping-pong.

Une magnifique réalisation qui, souhaitons-le, sera l'occasion par ses citadins et ses touristes, même brèves escales, ne soit pas déçue. A en juger la fréquentation de ces jours-ci et les ingénieuses aménagements, le jardin semble faire l'unanimité.

M. le maire et son adjoint, M. Souvire, coupent le ruban.

Var Matin, 10 avril 1988

le revest Var-Matin - jeudi 24 mai 2007 - page 15

■ crèche

Naissance annoncée pour début 2008

Les parents l'attendent comme un heureux événement. L'avancement des travaux de la crèche, qui correspond au calendrier prévisionnel, permet d'espérer une ouverture pour début 2008. La structure proposera un service multi accueil de 20 places. Ce qui donnera satisfaction à 30 familles au moins. Le système de garde, qui fonctionnera dans des plages horaires classiques, est prévu pour coller au mieux aux besoins des familles.

Accueil à la carte
Les parents pourront inscrire bébé pour une ou plusieurs journées, par semaine. Concernant la gestion, la municipalité s'entend vers une délégation de service public confiée à une association. « La gestion d'une crèche, c'est nouveau pour l'équipe municipale », remarque le maire Ange Musso. « Il est préférable de prendre du recul. La solution d'une délégation de service public paraît la mieux adaptée, au moins pour les trois premières années. Ensuite on verra. On a regardé des exemples dans d'autres communes. Le plus sage est de fonctionner d'abord ainsi ».

Repas sur place
Équipée d'une cuisine de réchauffage, la crèche pourra accueillir les enfants pour la journée entière. « Il faudra bien entendu s'adresser à une structure spécialisée dans la petite enfance pour la confection des repas. La réglementation est très stricte à ce sujet. Il est impossible de faire préparer les repas à l'école par exemple. Il faut des passer par à un prestataire agréé ».

Angé Musso tient à un accueil de qualité pour les bébés revestois. La crèche offrira un cadre agréable avec puits de lumière au centre et un espace jardin dédié aux tout-petits.

Liens intergénérationnels
« Je tiens aussi à ce qu'il y ait un lien intergénérationnel. C'est l'idéal de départ. Si tout est regroupé dans un même secteur géographique, c'est dans cet objectif. Le centre de loisirs, le foyer des anciens et la crèche s'ajoutent à proximité les uns des autres offrant des possibilités de rencontres et d'échanges. Je crois que ce lien entre petits, adultes et anciens est indispensable de nos jours ».

Avancement des travaux de la crèche correspond au calendrier prévisionnel, ce qui laisse espérer une ouverture pour le début de l'année prochaine. (Photo M. S.)



Var Matin, 24 mai 2007

Sans s'en rendre compte, Le Revest passe de la collectivité villageoise à l'individualisme périurbain. Les clôtures apparaissent là où les promeneurs, les chasseurs et les cueilleurs de champignons passaient sans entrave, les insectes et les animaux deviennent nuisibles et gênants, la flambée des prix des terrains arrive très vite sur un territoire de plus en plus bétonné ce qui a contribué à agrandir la fracture entre ceux qui pouvaient et ceux qui ne pouvaient plus rester au village.

Les épisodes autour de la ZAC de La Ripelle et de la ZAC Notre-Dame nous offrent un exemple des rivalités entre partisans d'un « ancien monde » et les défenseurs de l'accès à la campagne pour tous.

La ZAC de La Ripelle devient même un enjeu électoral aux municipales de 2001.

Touche pas à ma colline

En ce bas monde, on veut bien partager sa pauvreté, mais pas ses richesses. On veut bien prendre, mais pas donner. C'est vrai à Paris, à New-York ou Tokyo. C'est aussi vrai au Revest. Une partie de la population se pose encore la question de savoir s'il faut accueillir de nouveaux concitoyens, une autre a préféré fermer la porte le 18 mars 2001. Faut-il ou ne faut-il plus construire au Revest ? Peut-on grappiller raisonnablement encore quelques hectares de colline et accepter de la partager avec ceux qui rêvent de vivre à la campagne. Ou au contraire, faut-il stopper la course du béton qui a déjà fait trop de ravages sur la côte. Une logique jusqu'au boutiste ne voudrait-elle pas que les habitants de la campagne rasent leur maison et redonnent au paysage sa couleur originelle. Eux qui ont eu la chance d'arriver quand la porte était ouverte. En mars 2001, Claude Caldani estimait qu'il existait un « *espace entre l'urbanisme galopant et le repli identitaire* ». Jeannine Fenassile parlait de « *bâtir un avenir sans renier le passé* ». Ange Musso disait non au développement démographique. C'est ce dernier qui l'a emporté.

C. H.-B.

Extrait de *La première bougie de l'identité villageoise*, Catherine Henaff-Blanchard - Var Matin, 14 mars 2002

Mais l'automobile, symbole de modernité avec la télévision, avait déjà bousculé les traditions en envahissant peu à peu le village et les routes alentour, laissant de moins en moins de place aux piétons et causant de nouvelles nuisances et incivilités relatées dans de nombreux articles.

Au niveau culturel, l'équilibre entre l'ancien et le nouveau fut aussi recherché mais difficile à obtenir, à en croire les difficultés de s'accorder sur les objectifs de la Maison des Comoni et le peu d'enthousiasme des « anciens villageois » pour le festival des « 4 saisons ». Illustration d'une rupture entre passé et présent ? C'est d'ailleurs dans les années 80 que furent fondés les Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène dont les objectifs étaient « d'étudier et faire connaître l'histoire du Revest-les-Eaux » (Journal Officiel du 10 avril 1986)

Les habitudes et les contraintes citadines – déplacements en voiture, garde d'enfants, circulation et parking difficiles, stress et déprime des habitants - au vu du nombre de structures para-médicales sur la commune - font désormais partie de la vie collective. Les élus envahis de paperasses sont de moins en moins disponibles pour la population, le maire rural est devenu un gestionnaire.

Le Revest a pris des allures de banlieue campagnarde.

P. A-F

3 grands projets pour Le Revest

En 20 ans, de 1988 à 2008, 3 projets gigantesques ont failli bouleverser notre village de Provence. Deux d'entre eux n'ont pas dit leur dernier mot. Projets fous ou projets de visionnaires, peut-être auraient-ils apporté richesse et notoriété au Revest. Sans doute auraient-ils dénaturé notre environnement.

1988 : Le golf de Tourris

Sur 25 000 m² à Tourris, la municipalité soutient la création d'un golf au domaine de Tourris. Hôtel, para-hôtelier, 50 résidences principales, la préfecture y met son veto. Il est vrai qu'un golf en Provence, dans un endroit sans eau...

LE REVEST PRIVÉ DE GOLF

La municipalité avait espéré la création d'un golf et d'un complexe hôtelier. Il aurait amélioré l'image de marque du village et créé près d'une centaine d'emplois. La D.D.E. s'y oppose

Depuis que le domaine de Mariets qui produisait un excellent vin du Revest a fait ses dernières vendanges et commencé à procéder à l'arrachage des pieds de vignes, il n'existe plus guère d'activités professionnelles dans le village. Ici, il n'y a pas d'usine, pas d'industrie créatrice d'emploi.

A part l'exploitation de la carrière de sable qui verse une importante taxe professionnelle à la commune. Mais cela ne suffit pas pour faire vivre 2.406 hectares et 2.563 âmes. Chacun espérait donc que le projet d'aménagement d'un terrain de golf verrait le jour. Malheureusement, la direction départementale de l'Équipement s'y oppose.

LES Revestois affirment sans se tromper que la seule surface plane de la commune, c'est l'eau du barrage ! A condition, se plaisent-ils à souligner, qu'il n'y ait pas de vent... Car, dans ce pittoresque village « perdu » au milieu des collines et dominé par l'impressionnante masse rocheuse du mont Caume, il est impossible de trouver deux maisons sur le même plan. Elles sont étagées et ont été construites comme pour donner l'impression de monter à l'assaut de l'impenable tour sarrazine. Tout autour, que ce soit aux Arrosants, sur les flancs du Caume ou de la Tourravelle, elles ont été bâties sur des « bancs » retenus par des restanques séculaires.

Dans ce coin, à quelques minutes du centre de Toulon et à moins de dix kilomètres de la mer que l'on aperçoit dans la trouée de la vallée de Dardennes, les gens n'ont jamais pu vivre que du travail de la terre. Et cela dans des conditions toujours extrêmement difficiles.

VILLAGE DORTOIR

Pour donner un regain de santé à ce village qui semble être accroché aux étoiles, mais dans lequel il est presque impossible de trouver un emploi, la municipalité, qui, à plein

d'idées, mais hélas pas d'argent pour leur donner corps, avait espéré qu'un industriel de la région pourrait créer un terrain de golf sur le domaine de Tourris, implanter un complexe hôtelier, des tennis, et réaliser la construction de résidences secondaires et principales dans un cadre charmant, sur des terrains attenants au château.

« Pour Le Revest, nous a confié le D^r Charles Vidal, maire du village, cela aurait été bénéfique. Nous aurions, bien entendu, perçu une taxe foncière, une taxe professionnelle, mais cela aurait aussi permis de créer près d'une centaine d'emplois. Malheureusement, la Direction départementale de l'Équipement s'oppose à ce projet, sous le faux prétexte que cela gâcherait le site. Personnellement, je ne pense pas qu'un golf détruise le paysage. « Le domaine de Tourris, qui appartient à M. Chambon, s'étend sur cent hectares. Pour ce projet, seulement deux hectares et demi auraient été occupés. Une goutte d'eau. »

Grâce à l'aménagement de ce terrain de golf et aux constructions projetées, la commune aurait pu restaurer le hameau des Bouisses.

Au siècle dernier, ce hameau abritait une trentaine de familles qui vivaient de la culture de



Le château de Tourris.

l'orge, du seigle et de la garance, « cette couleur des uniformes des soldats du 111^e de Ligne, nous confie le D^r Vidal, qui furent des cibles extraordinaires pour l'ennemi dans les tranchées de Verdun. »

Ces familles vivaient près du château et de sa chapelle qui auraient également été restaurés si ce projet avait abouti.

« Mais nous n'avons pas encore dit notre dernier mot, nous a affirmé le D^r Vidal. D'autant plus que le projet présenté n'est pas outrancier. Un peu plus de deux hectares sur les cent du domaine, ce n'est vraiment pas grand chose et ne risque pas de transformer plus que cela un cadre agreste et dépeuplé, car il faut reconnaître que les habitations n'abondent pas dans le coin.

Pour réaliser ce golf, la Compagnie de l'Eau et de l'Ozone a demandé plus de quatre millions de francs pour amener l'eau dans ce secteur. « Cela a été accepté, nous a dit le D^r Vidal ; mais là où la D.D.E. y est allée un peu fort, c'est en imposant au promoteur d'aménager à ses frais le carrefour du col des Chênes. Or, il s'agit d'une voie départementale, et je ne pense pas que l'implantation d'un terrain de golf et d'une cinquantaine d'habitations soient de nature à changer le profil de la circulation automobile. Les gens ne viennent pas par milliers chaque jour pour pratiquer ce sport, même s'il connaît un engouement certain depuis quelques années. »

« La seule difficulté réside sans doute dans la mise en

place du réseau d'assainissement. Cela risque de coûter fort cher. Mais il est cependant possible de mettre en place une station d'épuration autonome. Cela se fait ailleurs. »

Des dizaines d'emplois et une manne substantielle pour les finances de la commune qui pourrait ainsi réaliser certains projets qui lui tiennent à cœur, et enfin la possibilité de faire connaître Le Revest-les-Eaux au-delà des limites de l'aire toulonnaise, c'est ce que souhaite la municipalité qui est décidée à demander au promoteur de représenter un nouveau projet qui recevra peut-être l'agrément de la Direction Départementale de l'Équipement.

Jean ALBERTINI.



La vieille chapelle, lieu de pèlerinage, autrefois, des habitants du Revest et de La Valette.

(Photo M. Putti.)



Le parc du château dans lequel devait se trouver le golf. Il s'étend sur une centaine d'hectares.

Jean Albertini - Var Matin, 14 février 1988

2005 : le viaduc de la LGV au-dessus du lac

Le tracé de la LGV PACA proposé par l'Audat (agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise) déclenche l'alerte lancée par l'association Stop TGV Coudon, notamment lors d'une réunion publique au Revest et en conséquence, la colère et l'inquiétude des citoyens. Les maires du Revest, de Toulon, de La Valette démentent vigoureusement l'adoption d'un tel tracé. Il est vrai que la ligne devait percer de tunnels le Caume, le Mont Combe et le Coudon et enjamber plusieurs vallées de viaducs, dont un au-dessus du lac à l'altitude du haut du village. L'Audat est alors présidée par Robert Beneventi, maire d'Ollioules, et ce projet précis avait été adopté à l'unanimité des présents. Il est vrai que le jour du vote, Le Revest était absent. Plusieurs années plus tard et après de multiples études et concertations, la LGV est requalifiée en ligne nouvelle et son tracé décalé plus au sud. Même si la voilure a été réduite, le projet avance toujours à couvert : l'embranchement de Hyères a été modernisé, le quartier Montety est en train d'être rasé pour laisser la place aux voies supplémentaires pour le TGV. Des expropriations ont déjà eu lieu du côté du Beausset.

Les maires de La Valette et du Revest réagissent

« Jamais le TGV ne coupera le Coudon et le Mont Caume »

C'est à n'y rien comprendre. Pourtant censé rapprocher les gens en réduisant sensiblement les temps de trajet entre les grandes villes, le TGV, au contraire, les éloigne ! Du moins dans l'aire toulonnaise où la Ligne à grande vitesse PACA ne cesse de déclencher les passions. D'allumer des incendies partout sur son tracé... virtuel.

Ainsi, après la plaine de Cuers et ses vignobles chéris, c'est au tour du Coudon et du lac du Revest de se retrouver au cœur des rumeurs - les plus folles ? Au point d'obliger Christiane Hummel et Ange Musso, les maires respectifs de La Valette et du Revest, de jouer les pompiers de service.

Dans un communiqué commun daté du mercredi 13 juillet, les deux élus déclarent : « Nous tenons à rassurer les Valettois et les Revestois qui ont pris connaissance d'un rapport d'étape sur l'étude de faisabilité (...) La solution proposée n'est pas sérieuse et prêterait à rire si le sujet n'était pas aussi grave. » Dans le collimateur des deux

maires, le tunnel sous le Coudon et le viaduc au-dessus du lac du Revest, solutions apparemment envisagées - c'est du moins ce qu'avance l'association Stop - TGV - Coudon (notre édition d'hier - si le choix de La Pauline était confirmé pour l'installation de la future gare TGV. Solutions contre lesquelles Christiane Hummel et Ange Musso s'insurgent énergiquement.

« Nous sommes absolument contre les élucubrations proposées, et nous nous opposerons à tout ce qui peut apporter des nuisances à nos villes dont nous sommes les premiers défenseurs (...) Jamais le TGV ne coupera le Coudon et le Mont Caume. » martèlent les deux maires, assurant bénéficier sur ce dossier du « soutien le plus total du président de Toulon Provence Méditerranée, Hubert Falco. »

Et de proposer comme alternatives que « les lignes existantes soient restructurées pour améliorer la desserte de notre agglomération. »

P.-L. P.

Var Matin, 15 juillet 2015



STOP LGV

LGV : les élus revestois confirment leur opposition au projet actuel

Le maire et les élus de la ville ont réitéré leur opposition farouche à une ligne grande vitesse qui verrait naître une gare à l'est de Toulon. Le Coudon, classé par le ministère de l'Écologie en décembre dernier, pourrait bien être « victime » de la future LGV si l'on en croit le maire du Revest, Ange Musso.

C'était le dernier point à l'ordre du jour du conseil municipal qui s'est réuni lundi soir. Et visiblement, celui qui tenait le plus à cœur au maire, Ange Musso. Un « vœu » a ainsi été présenté à l'assemblée, qui l'a évidemment adopté dans la foulée. Celui de s'opposer fermement à deux scénarios proposés par Réseau ferré de France (RFF) dans le cadre du projet de future Ligne à grande vitesse (LGV) qui relierait Nice à Paris à l'horizon 2023.

Ange Musso reproche à ces deux options - sur les quatre qui seront présentées au public de septembre à décembre prochains - de proposer un trajet qui impliquerait l'implantation d'une gare à l'est de Toulon. « RFF avait déjà évoqué ces scénarios en 2005, lesquels avaient alors fait l'objet d'une forte opposition », a expliqué le maire. « Pourtant, six ans après et des millions dépensés dans des études, RFF présente les mêmes choix ! On les rejette donc à nouveau. »

« Une catastrophe environnementale »

Pour Ange Musso, l'impact en termes d'environnement - « possibilités de construction de viaduc et de creusement de tunnels sous le Mont Caume et le Coudon » - est inacceptable. « En plus, cela n'amène aucune plus-value quant au schéma de développement économique du bassin de TPM, puisque le pôle mer se situera à l'ouest de Toulon. »

Et le premier magistrat de trancher : « On est contre, c'est clair et net. On veut une gare en centre-ville de Toulon ou à l'ouest. Le reste serait une catastrophe environnementale, humaine et financière. Là-dessus, on a le soutien de Christiane Hummel, d'Horace Lanfranchi et d'Hubert Falco. Nous nous mobiliserons quand il le faudra. »

Var Matin, Mathieu Dalaine, 7 septembre 2011

2008 : la ferme solaire au Grand cap

35 hectares de terrains communaux seraient dédiés à une ferme de panneaux solaires. Certes, il ne faut pas négliger l'intérêt économique pour la commune, mais les défenseurs de l'environnement et les chasseurs avaient tiqué sur une réalisation d'une telle ampleur à un tel endroit : sur les lapiaz du Grand cap, 35 hectares auraient été clos et fermés au public, la circulation des animaux entravée par les clôtures, les terrains restructurés pour l'installation des panneaux, des voies d'accès aménagées pour la maintenance et l'acheminement de l'eau. Car des panneaux solaires, c'est efficace quand c'est propre et là-haut, il n'y a pas d'eau ! Et là, l'on ne vous cause même pas de la pollution visuelle... La modification du PLU est adoptée en fonction du dossier. Les conclusions de l'enquête publique ont entraîné une limitation du projet. La commune a signé une promesse de bail avec l'exploitant. Et depuis 2011, plus personne, plus rien. Silence radio. Où en est-on ?

K. C-B

35 hectares de panneaux solaires au Revest : ce n'est qu'un début

27.9.08

Une, deux voire trois centrales électriques à énergie solaire, basées sur la technologie des cellules photovoltaïques : un doux rêve que caressent depuis quelques semaines déjà la commune du Revest et la société Electrabel, filiale de GDF-Suez. Un rêve... durable, en passe de devenir réalité depuis qu'hier les deux parties ont signé une promesse de bail.

Un parc de 35 hectares

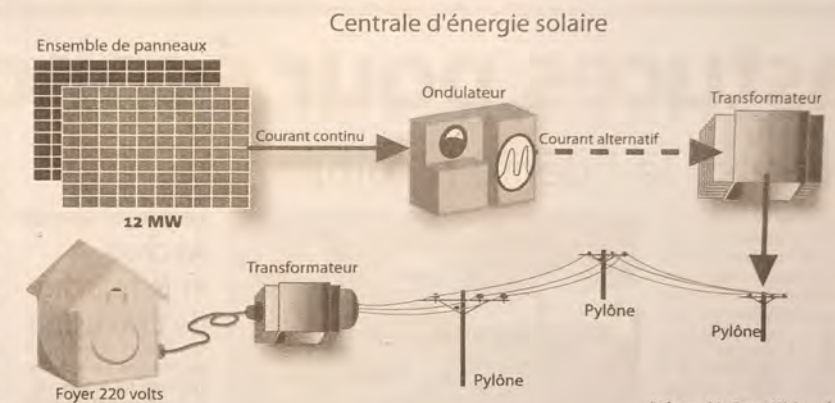
Sur le site de Fieraquet, derrière la carrière, le groupe espère bien installer sur quelque 35 hectares ses panneaux photovoltaïques. Objectif : fabriquer une électricité verte, sans émission de gaz, susceptible d'alimenter huit à dix mille foyers. Chaque centrale sera dotée d'une puissance de douze mégawatts. A terme le parc solaire revestois pourrait donc représenter une puissance électrique de 36 mégawatts : une des plus grosses structures de la ré-

gion Provence-Alpes-Côte d'Azur. La première du Var dans tous les cas, et l'initiative a de fortes chances d'essaimer dans tout le département.

Plusieurs communes seraient en effet sur les rangs pour utiliser leur formidable ensoleillement comme énergie renouvelable, et utiliser l'expertise du groupe Suez en la matière. Lors d'un récent conseil municipal, Gil Bernardi, maire du Lavandou, n'a pas caché ses intentions. D'autres villes pourraient suivre. La société Electrabel, filiale du groupe Suez, peut donc envisager un avenir serein, dopé par les décisions du Grenelle de l'environnement. Le développement durable ne sera plus virtuel et pourra se mesurer, notamment en mégawatts, partout dans le Var !

Des recettes pour les communes

À l'instar du Revest, les autres communes candidates



(Infographie Serge Weiwers)

à une énergie verte pourraient en tirer des recettes non négligeables. En effet, Ange Musso et son conseil municipal ont fixé le prix de location du terrain à 3000 euros par hectare et par an. Des subsides qui peuvent s'avérer très utiles « pour éviter d'augmen-

ter les impôts, en période difficile », devait souligner le maire du Revest Ange Musso « pour ne pas accabler les ménages d'une charge supplémentaire ». Sans oublier que les centrales, entreprises privées, peuvent générer de la taxe professionnelle (400 000 euros

environ pour le Revest). Bref cette énergie solaire renouvelable semble receler nombre d'avantages. Mais les deux parties restent toutefois prudentes : « nous allons étudier tous les impacts de ce projet et être très rigoureux. Il n'est pas impossible de rencontrer des gens qui

seront contre cette installation », a précisé le maire du Revest. D'où un calendrier assez court qui fait espérer un fonctionnement du parc à l'horizon 2010. Si toutes les démarches (administratives et environnementales) se passent bien!

GISELE KOSON-DRAY

Extrait de *Ferme solaire géante au Revest*, Gisèle Koson-Dray – Var Matin, 27 septembre 2008

GÉNÉRIQUE DE FIN

Informations légales

Ce numéro est une production de la Société des Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène et de Loisir et Culture. Ces deux associations ont pour présidente Patricia Aude-Fromage.

Ces associations sont domiciliées en la Mairie du Revest, Place Jean Jaurès, 83200 Le Revest-les-Eaux.

ISSN 2117 – 9646

E-mail :

avr.loisireculture@gmail.com

Site internet : <https://revestou.fr/>



Comité de rédaction

Pascale Agnias

Patricia Aude-Fromage

Katryne Chauvigné-Bourlaud

Cécile Di Costanzo

Nathalie Iahns

Pierrette Masini

Marie-Hélène Taillard

Annick Vaillant-Rogeon

Grand'rue du Revest, 100 ans d'écart



Droits d'auteur

La direction de Var-Matin a donné le 3 janvier 2020 à la Société des Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène l'autorisation de reproduire tous les articles que nous avons soumis, ainsi que toutes les photos des correspondants locaux. Ceci explique que certains articles ont été amputés de leurs photos.

Ces articles ne sont pas libres de droits et la reproduction en est interdite, contrairement aux rédactionnels qui sont publiés sous licence Creative Commons Zéro (versement au domaine public). Ces textes ont été rédigés par Katryne Chauvigné-Bourlaud, Patricia Fromage et Marie-Hélène Taillard, avec l'assistance sans faille du reste de l'équipe.